



## L'ENCLOS DES PHARES

Cet enclos comprend 2 bâtiments de caractère, dont la construction remonte pour l'un à 1869 et pour le second à 1902.

Ces phares ont fait l'objet d'une analyse historique et architecturale, et grâce au très grand soin dont ils ont bénéficié à leur construction, après plus de cent ans d'existence en milieu exposé et plusieurs années d'abandon ils sont restés en bon état général mais ont néanmoins nécessité une réhabilitation complète. Ce qui fut fait en 2010.

Avant 1869 le petit port du Guilvinec - Léchiagat ne possédait ni phare ni balise. Les barques qui revenaient de la pêche nocturne n'avaient pour se diriger au détour des étocs que le bruit des brisants sur les roches proches du chenal.

En 1869, suite aux demandes des usagers, l'administration maritime fit construire les deux phares.

### 1869-1870

Construction des deux phares de Léchiagat :



Le grand phare (22m) de Croas – Malo, situé au fond du port, à section rectangulaire et à feu rouge « An Tour Tan Braz ». Il a été rehaussé de 2,50m en 1905.

Le petit phare, « An Tour Tan Bihan » à feu blanc, de même architecture, isolé dans son enclos à la pointe de Léchiagat.



Ces deux constructions marquaient le chenal d'entrée de l'anse naturelle du port. Leur mise en service date de 1871.

### 1902

Au début du siècle dernier, les habitations se faisant plus nombreuses alentours, le petit phare se confondait avec elles. L'administration décide alors de construire plus en aval, à l'extrémité de l'enclos un second phare plus élevé (7m20) mais cette fois à section ronde.

Il fut achevé en 1902, et le premier (6,50m pour 4m à la lanterne) fut mis en veilleuse. Cela explique l'existence des deux phares à la pointe et la différence d'architecture pour les feux d'alignement.



Ces feux d'une portée limitée, étaient alimentés à l'huile de colza, puis au gaz enfin au pétrole. Ils étaient allumés au crépuscule par le gardien des phares qui logeait dans la grande tour rectangulaire de Croas-Malo.

### 1909

Cette année-là verra la construction d'un môle abri sur 90 mètres au sud-ouest de l'enclos des phares.



### 1930

Le môle est prolongé vers l'ouest, les pierres et moellons utilisés venant d'une carrière située au fond du port.

Lors de la rénovation de l'enclos des phares en 2009 le pavage du môle enfoui sous 20cm de grave de béton du terre-plein portuaire a été mis en évidence et rénové.

Cette année 1930 voit également l'électrification du secteur de la pointe et le petit phare en bénéficie.

À noter que sur l'ancien phare amont désaffecté on peut lire la mention « magasin » et l'enclos porte le nom de « cour du feu ».



### 1987

En mars, l'administration des phares et balises décide d'éteindre le phare à section ronde et de construire en aval sur le rocher de Men Faoutès un feu blanc surmonté d'un cylindre rouge comme celui de Croas-Malo afin de renforcer la visibilité de jour.